

Des solutions pour alléger le travail d'astreinte dans les systèmes laitiers

Solutions to decrease daily working time in dairy systems

LOSQ G., PORHIEL J.Y., PORTIER B., SEITE Y., TROU G.

Chambres d'agriculture de Bretagne – Pôle Herbivores – CS 74223 – 35042 RENNES cedex

INTRODUCTION

Améliorer les conditions de vie des producteurs de lait, la productivité de leur travail et renforcer l'attractivité du métier passent par le développement de techniques innovantes permettant de réduire le temps d'astreinte.

Sur un temps d'astreinte total de 47 heures par semaine en hiver, la traite, représente plus de 50 % du total et l'alimentation le tiers. C'est pourquoi les chambres d'agriculture de Bretagne ont souhaité trouver et synthétiser les solutions pour alléger le travail d'astreinte sur ces postes. Elles ont donc piloté le projet « Redastreinte » depuis 2006 en collaboration avec l'INRA, l'Institut de l'élevage, Agrocampus Ouest et l'ENITAC. Il a reçu la participation financière du ministère de l'Agriculture et de la Pêche (CASDAR) et du conseil régional de Bretagne.

1. MATERIEL ET METHODES

Le projet Redastreinte a été conduit en deux temps :

- L'acquisition de références à travers quatorze études, réalisées entre 2006 et 2008 selon deux types de modalités : des essais en stations expérimentales de l'INRA (Orcival) et de chambres d'agriculture (Derval (44), Trévéarez (29), Mauron (56)), ou des suivis d'éleveurs dans le cadre de réseaux thématiques ou d'enquêtes.

- Une action de valorisation, transfert et diffusion des conclusions de ces différentes études ayant abouti, fin 2008, à la réalisation d'un document de synthèse pour les techniciens, rassemblant l'ensemble des résultats du projet.

2. RESULTATS

Un dossier de treize fiches techniques propose des solutions concrètes pour réduire de deux à quatorze heures par semaine le travail d'astreinte, gagner en souplesse d'organisation ou limiter la pénibilité. Elles touchent trois domaines : la simplification, l'organisation ou l'équipement.

2.1. SIMPLIFIER

2.1.1. Traire une fois par jour est possible dans la plupart des élevages. Appliquée sur toute la lactation, la monotraite réduit de 17 % le travail d'astreinte. La technique permet de faire face immédiatement à un déficit de main d'œuvre et on peut revenir à tout moment à la situation initiale. Elle nécessite une bonne maîtrise des facteurs de risque de mammites.

2.1.2. Simplifier l'hygiène de la traite est à réserver aux élevages en situations cellulaire et butyriques maîtrisées. Des seuils d'alerte sont à respecter : pas plus de 1000 butyriques et plus de 80 % des vaches à moins de 300000 cellules / ml.

2.1.3. Allaiter les veaux avec un seul repas par jour, c'est 50 % de temps gagné pour des croissances similaires des veaux comparativement à deux repas

2.1.4. Simplifier et rationaliser l'alimentation des génisses, c'est par exemple distribuer le maïs trois fois par semaine (gain de temps de 45 % sur ce poste), préparer la ration pour quinze à vingt jours, choisir le type de fourrage de façon à le distribuer seul sans complémentation.

2.1.5. Faire pâturer les veaux dès les premières semaines est possible sous réserve d'un minimum d'aménagement : parc extérieur avec abri, râtelier et bac à tétines. Il permet de supprimer paillage et curage.

2.1.6. Adopter la ration sèche diminue de moitié le temps d'astreinte de l'alimentation, mais la technique dégrade les résultats économiques.

2.2. S'ORGANISER

2.2.1. Se ménager cinq à neuf mois sans vêlage permet de gagner dix heures à certaines périodes sans conséquence économique. La conduite de la reproduction doit être bien organisée.

2.2.2. Choisir son intervalle de traite donne de la souplesse d'organisation. Dès lors que l'intervalle de traite ne descend pas en-dessous de cinq heures, les résultats techniques ne sont pas affectés.

2.2.3. Réduire la durée d'élevage de la génisse laitière en passant l'âge au vêlage de 30 à 24 mois permet de réduire les effectifs de 20 % et le nombre de lots de trois à deux. Des repères de conduite sont à respecter pour une insémination vers 14 - 15 mois.

2.2.4. Organiser et aménager le parcellaire de pâturage pour gagner du temps, concerne le découpage des parcelles, l'aménagement des chemins et des clôtures ainsi que l'installation des points d'eau.

2.3. S'EQUIPER

2.3.1. Choisir une installation de traite dépend du temps de traite souhaité (1 à 2 h) et de l'investissement possible.

2.3.2. Le robot de traite pour se libérer peut réduire le temps de traite de 60 % à rien en cas de bâtiment mal adapté. Il multiplie par deux les coûts de fonctionnement et nécessite la présence d'une personne mobilisable en cas d'alerte.

2.3.3. Affourager une fois par semaine avec la désileuse-cube permet de gagner 30 à 50 % du temps d'alimentation sans pénaliser les résultats techniques.

3. DISCUSSION ET CONCLUSIONS

Les solutions de simplification sont relativement faciles à mettre en œuvre ; elles sont innovantes par rapport aux pratiques habituelles. Elles sont adoptées au cas par cas par quelques éleveurs qui ont « franchi le pas ». Leur mise en place doit être compatible avec le maintien des résultats techniques et économiques.

Si certaines techniques d'organisation sont simples à mettre en œuvre, d'autres (vêlages groupés, durée d'élevage de la génisse) peuvent impacter plus ou moins le système de production, ce qui nécessite une réflexion plus approfondie sur le fonctionnement global de l'exploitation. Des éleveurs « volontaristes » avec des objectifs affichés s'y engagent

Les solutions d'équipement permettent de changer la nature du travail grâce à un matériel spécifique. Leur maîtrise et leurs coûts d'investissement et de fonctionnement doivent être bien analysés. Ces techniques sont souvent adoptées suite à des projets de restructuration d'exploitations.

PERSPECTIVES

La diffusion de ces fiches, qui peuvent être réactualisées ou complétées par de nouvelles fiches au fur et à mesure de l'acquisition de nouvelles références, a été réalisée auprès de l'ensemble des producteurs de lait adhérents à Bretagne contrôle laitier. L'utilisation des fiches se fera également lors de journées de formation ou de portes ouvertes en exploitation sur le thème du travail.